

Conférence de presse du 13 février 2007

Dossier de presse

Sommaire

- I. Communiqué Ville/HRS : « Le voile se lève sur La Maladière »
- II. Programme de la cérémonie d'ouverture du Stade de La Maladière du 18 février 2007
- III. Gestion du stade et de ses infrastructures
- IV. Données techniques du projet de construction
- V. Plan indicatif du stade et de ses infrastructures





Neuchâtel, le 13 février 2007

La Maladière, Neuchâtel : inauguration du stade

Le voile se lève sur La Maladière

L'inauguration du stade de La Maladière, dimanche 18 février 2007, marque l'aboutissement d'un des plus grands projets d'urbanisme jamais réalisé en ville de Neuchâtel. Il n'aura fallu que 2 ans et 8 mois, depuis la démolition de l'ancien stade, pour que cette construction de grande envergure voie le jour. De quoi réjouir l'ensemble des partenaires impliqués.

Un stade de 12'000 places, 6 salles de sport, 1 caserne pour le service d'intervention et de secours (SIS), 1 centre commercial de 28'000 m², 1 parking souterrain de 930 places : le projet d'un complexe multifonctionnel est devenu réalité à Neuchâtel qui s'apprête à inaugurer en grande pompe et en présence de plus de 12'000 personnes le stade de La Maladière le 18 février prochain.

Gagnant sur toute la ligne

Si le complexe de La Maladière, majestueux de par ses dimensions et son contenu, a pu être construit aussi vite et à cet endroit, c'est grâce à un partenariat exemplaire entre le public et le privé, communément appelé Partenariat Public-Privé (PPP). Ainsi, la Ville de Neuchâtel a mis à disposition le terrain, tandis que les partenaires privés ont financé la construction. Chaque partie en sort gagnante : la Ville dispose d'un stade et d'infrastructures servant à l'exécution des missions de service public, qu'elle n'aurait pas pu financer à elle seule. Les partenaires privés – Swisscanto, Publica de même que l'entreprise générale HRS et Coop – obtiennent un retour sur investissement de par la location des différents espaces ainsi réalisés.

Implication dès les débuts

Dans ce projet, l'engagement de HRS va bien au-delà du rôle habituel d'une entreprise générale voire totale, étant également développeur et investisseur. « Notre implication a débuté aux prémices du projet, lorsque tout n'était encore qu'une vision impalpable », rappelle à ce propos M. Martin Kull, président de la direction.

« Avec un bon mois d'avance ! »

Réalisés en un temps record, les travaux se sont déroulés selon les délais définis. Ainsi, les nouveaux bureaux du Service des sports ainsi que les locaux des pompiers ont été réceptionnés par leurs occupants le 25 janvier, soit quelques jours avant la date prévue. « Et le stade a même été livré avec un bon mois d'avance. », se félicite César Vuadens, chef de projet et directeur de la succursale HRS Crissier et Neuchâtel.

Du côté de la direction des Travaux publics et des Sports de la Ville de Neuchâtel, on affiche également sa satisfaction : « Pour la Ville, c'est quelque chose d'exceptionnel que d'avoir pu réaliser ce PPP. Et ainsi avoir réussi à construire une telle infrastructure en moins de 3 ans », explique M. Pascal Sandoz, conseiller communal, directeur des Travaux publics et des Sports. Et de souligner les défis à venir : « La balle est aujourd'hui dans notre camp. Il s'agit de gérer cette magnifique infrastructure pour en faire un véritable outil de promotion de la ville et du sport. »

Match d'inauguration

Le club de Neuchâtel Xamax dispose désormais d'un stade de la toute dernière génération, avec gazon synthétique, qu'il foulera en primeur lors de la journée d'inauguration. L'équipe sera opposée à celle de La Chaux-de-Fonds. Le match se jouera à guichet fermé dès 15 heures et devant plus de 12'000 spectateurs. Il sera précédé d'un couper de ruban en présence de nombreux officiels, parmi lesquels M. le Conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports et M. Joseph Sepp Blatter, président de la FIFA.

Esprit d'équipe

Pour HRS, la journée du 18 février sera hautement symbolique, comme l'exprime Monsieur Kull : « Nous sommes fiers de remettre les clés de ce bâtiment multifonctionnel hors du commun à la Ville pour que la population de Neuchâtel et environs, ainsi que le monde étendu du sport, profitent de ces diverses infrastructures. » Et de conclure : « C'est avant tout grâce à un incroyable esprit d'équipe que tout cela a été possible. » Un esprit dont les Services de la Ville de Neuchâtel et les quelques 80 entreprises qui ont œuvré durant le chantier se souviendront encore longtemps.

Contact médias :

M. Pascal Sandoz, conseiller communal, directeur des Travaux publics et des Sports, Ville de Neuchâtel, tél. 032 717 72 01, pascal.sandoz@ne.ch

M. Martin Kull, président de la direction HRS Hauser Rutishauser Suter SA, tél. 052 728 80 80, martin.kull@hrs.ch

II. PROGRAMME DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DU STADE DE LA MALADIERE DU 18 FEVRIER 2007

Partie salle de gymnastique

Déroulement :

- 11h30 Accueil des invités à l'entrée nord-est du bâtiment
- 11h45 1^{ère} démo de danse
- 11h50 Concentration des orateurs vers le podium
- 11h55 Discours de M. Pascal Sandoz – conseiller communal, directeur des Travaux publics et des Sports, Ville de Neuchâtel
- 12h00 Discours de M. Martin Kull – résident de la direction de HRS
- 12h05 2^{ème} démo de danse
- 12h10 Discours de M. Laurent Geninasca – Architecte du projet
- 12h15 Discours de M. Joseph Sepp Blatter – président de la FIFA et président d'honneur de Neuchâtel Xamax
- 12h20 3^{ème} démo de danse
- 12h25 Discours de Mme Sylvie Perrinjaquet – Présidente du Conseil d'Etat, chef du Département de la Culture, de l'Education et des Sports
- 12h30 Discours de M. Samuel Schmid – Conseiller fédéral, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des Sports
- puis Apéritif et animations gymniques par la FSG Serrières et l'ACNGA
- 13h15 Déplacement à l'Espace Xamax des invités du club
- 13h30 Déplacement de l'assemblée dans le stade
- 13h45 Début des animations dans le stade



Partie Terrain de football

Déroulement :

- 13h00 Ouverture des portes du stade
- 13h30 Transfert, dans le stade, des invités officiels
- 13h45 Message de bienvenue par Speaker
- 13h47 Chanson de Cindy
- 13h55 Entrée des enfants de passion foot, par entrée des joueurs
- Entrée des ouvriers, par l'entrée sud-ouest
- 13h55 Rendez-vous des officiels "Espace Maladière"
- 14h00 Entrée des représentants des autorités, par l'Espace Maladière
- 14h05 Remise du drapeau "Passion foot" et clé par HRS avec intervention de 1. M. Pascal Sandoz, 2. M. Martin Kull et 3. M. Sylvio Bernasconi avec en fin d'intervention 1 minute de silence pour l'ouvrier décédé lors de la construction.
- 14h20 Photo officielle
- puis Sortie de la pelouse sauf animateur
- 14h25 Présentation du drapeau de Xamax avec démo « resodanse »
- 14h30 Entrée des « Champions » avec film TSR
- 14h35 Entrée des joueurs du match pour échauffement
- 14h40 Interview des « champions » et entraîneurs
- Annonce du gagnant du concours d'affiche
- 15h00 Match Xamax – FCC

Service de promotion de 'La Maladière'

Les infrastructures sont gérées par le Service de promotion de 'La Maladière'. Ce service propose la location de divers espaces pour séminaires, repas d'entreprise/mariage, cocktails, etc., auxquels s'ajoutent des prestations de service-traiteur. Cette offre inclut également les visites du stade.

Location d'espaces

Les lieux suivants sont à disposition (v. plan p. 9/9) :

Le Lobby

Idéalement situé au second niveau du complexe, il surplombe les différentes entrées menant les spectateurs au stade proprement dit. Très lumineux grâce à son immense baie vitrée orientée est, ce local offre une vue splendide sur le lac, le port du Nid-du-Crô et l'Esplanade.

D'une surface totale de 300 m², le Lobby est composé d'une salle de séminaires pouvant accueillir 70 personnes et d'un autre espace dévolu aux repas (140 personnes assises) ou aux cocktails (200 personnes debout).

Facile d'accès, il représente en quelque sorte le lieu de rendez-vous idéal.

L'Espace Maladière

Installé au troisième niveau, il domine directement la pelouse du stade. Constitué d'une unique salle de 350 m², il permet d'organiser des séminaires pour 140 personnes, repas (240 personnes) ou cocktails (500 personnes).

Visites du stade

En collaboration avec Tourisme neuchâtelois, dix-sept guides ont été spécialement formés pour permettre aux futurs visiteurs de tout connaître de l'histoire de 'La Maladière' (de la construction et démolition de l'ancien stade à l'édification du complexe actuel).

Les visites seront organisées sur réservation.

Service-traiteur

Soucieux de donner la préférence à une entreprise de la région, le Service de promotion de 'La Maladière' s'est associé aux Cinq Sens Maîtres traiteur, à Chézard-St-Martin, fondée par les frères Sébastien et David Maye.

En plus d'une carte de mets propre 'La Maladière', ces derniers ne manqueront pas de satisfaire les demandes particulières de notre clientèle.

Les Evénements du stade

Le Service de promotion de 'La Maladière' s'occupe également de l'organisation de tous les événements non footballistiques, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas liés aux matchs de Neuchâtel Xamax.

A cet effet, les infrastructures ou lieux suivants peuvent être mis à disposition de locataires ou organisateurs de manifestations (v. plan p. 9/9) :

L'Esplanade

Vaste place d'environ 3'500 m² située juste devant les entrées au stade (à l'est).

Le Stade dans son ensemble

A savoir terrain et gradins (locaux annexes selon les demandes).

Pour les événements de plus grande envergure, on peut tout à fait envisager d'associer **le complexe des patinoires** et **la Halle de sport de la Riveraine** aux infrastructures du stade.

Contacts pour demandes d'offres ou renseignements :

Service de promotion de 'La Maladière', Service des sports, Ville de Neuchâtel

Rue de la Pierre-à-Mazel 10, 2000 Neuchâtel

☎ +41 (0)32 717 72 80 - 📠 + 41 (0)32 717 72 89 ou reservation.stade.maladiere@ne.ch

La Fête du stade : 22-24 juin 2007

Le grand rendez-vous 2007 sera sans conteste la Fête du stade réunissant tous les partenaires du Complexe de 'La Maladière' qui se déroulera du 22 au 24 juin. En plus de trois grands concerts – sont déjà confirmés Patrick Bruel samedi 23 juin et la Star Academy 6 dimanche 24 juin – de nombreuses animations gratuites seront proposées à la population, le but étant qu'elle s'approprie cet espace et que La Maladière devienne un lieu de rencontre et de vie.

Relation presse :

M. Olivier von Gunten, Service de promotion de 'La Maladière'

☎ +41 (0)32 717 77 90 ou olivier.von.gunten@ne.ch

IV. DONNEES TECHNIQUES DU PROJET

Fonctions

Stade de football

Capacité max. de spectateurs	12'000 places
Places spéciales	10 loges, 200 sièges VIP
Dimensions du terrain de jeux	105 m x 68 m
Surface libre (sécurité)	120 m x 80 m
Eclairage	700-1200 Lux
Catégorie	A plus, UEFA
Transports en commun	CFF + Funambule + bus ligne 11

Centre commercial

Coop + 60 enseignes	28'000 m ²
---------------------	-----------------------

Utilisation publique

Caserne SIS	11'000 m ²
Sport / Gymnastique	6 salles

Parking souterrain

930 places

Valeurs significatives

185 m de longueur

115 m de largeur

450'000 m³ (volume SIA)

7 mètres sous le niveau du lac de Neuchâtel

300'000 m³ de matériaux excavés et évacués

1'100 micropieux de 12 m de profondeur pour « ancrer » le bâtiment

11'600 m² de tôle pour la toiture

10'000 m² de palplanches en métal

50'000 m³ de béton coulés sur place

4'600 tonnes d'acier pour les armatures

1'150 tonnes d'acier pour la charpente métallique



Stade



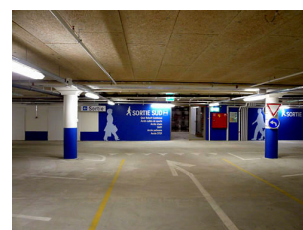
Centre commercial



Caserne SIS



Salles de gym

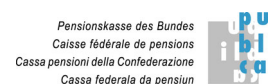


Parking



Dates-clés

Premiers contacts Ville-COOP-HRS	Novembre 2002
Confirmation du projet	Mars 2003
Réception du permis de construire	4 février 2004
Début de la démolition de l'ancien stade	Juin 2004
Début du gros œuvre	Janvier 2005
Fin du gros œuvre	Mai 2006
Bouquet de chantier	22 juin 2006
Ouverture du centre commercial	25 octobre 2006
Inauguration du stade	18 février 2007



Intervenants

Maîtres de l'ouvrage

Copropriété La Maladière, comprenant

a) Infrastructures du stade :

Ville de Neuchâtel

HRS Finanzierungs- und Beteiligung SA

b) Commerces, caserne SIS, salles de sport :

PUBLICA Caisse fédérale de pensions

Swisscanto Immobilien Management AG



Partenaires

Locataire du centre commercial et du parking :

Coop Immobilier

Locataire de la caserne SIS et des salles de sport :

Ville de Neuchâtel

Entreprise totale

HRS Hauser Rutishauser Suter SA, Neuchâtel

Mandataires principaux

Architectes : Geninasca Delafortrie, Neuchâtel

Aménagement centre commercial : Archipole, Fribourg et Retail Rites, Lausanne

Ing. civils : GVH, St-Blaise ; ICA, Fribourg ; Ribl & Blum, Romanshorn

Ing. électricité : Betelec, Neuchâtel/Lausanne/Givisiez

Ing. CVS : Rigot + Rieben, Genève

Ing. S : TP SA, Neuchâtel

Ing. physique du bâtiment : P+, Neuchâtel

Ing. sécurité : Hautle Anderegg, Berne

Spécialistes façades : Sutter+Weider, Bienne

Suivi environnemental : Biolconseils, Neuchâtel

V. PLAN INDICATIF DU STADE ET DES INFRASTRUCTURES

